BULLETIN D'INFORMATION

RÉSULTATS COMMUNAUTAIRES 2022-2023

DIRECTION DES PROGRAMMES SANTÉ MENTALE ET DÉPENDANCE (DPSMD)
CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS

30 septembre 2023

PROGRAMME VERS UN CHEZ-SOI : PRÉVENTION ET LUTTE À L'ITINÉRANCE

CONTEXTE

En juin 2022, le CIUSSS de l'Estrie – CHUS a diffusé son exercice de planification des actions de lutte et de prévention à l'itinérance, le plan d'action régional et communautaire intégré (PARCI) en itinérance. Ce plan vise à présenter les résultats que le CIUSSSE-CHUS utilisera pour mesurer les progrès réalisés dans la prévention et la réduction de l'itinérance chez les populations vulnérables. Le tout est demandé à la région par le volet communauté désignée sous le programme Vers un chez-soi (VCS). Plus précisément, ces résultats communautaires proposent une lecture collective de l'amélioration des services disponibles sur le territoire ainsi que du phénomène de l'itinérance. Ils ont pour objectif d'exprimer un changement réel, observable et mesurable des progrès réalisés à Sherbrooke. Il enjoint donc plusieurs partenaires de différentes instances à mesurer les avancées de la communauté en matière de lutte à l'itinérance.

Les données colligées du 1er avril 2022 au 31 mars 2023 sont communiquées dans ce bulletin d'information afin de favoriser une vision commune et actualisée des réalisations en matière d'itinérance et des défis à relever collectivement.

SUIVI ET AMÉLIORATION CONTINUE

La mise en œuvre du processus de suivi des résultats communautaires s'est maillée avec le milieu de concertation communautaire afin de définir des résultats à l'échelle locale. Cette approche a représenté un défi à plusieurs niveaux : l'appropriation du concept et des exigences ministérielles, l'identification des résultats prioritaires à monitorer, et ce, selon une méthodologie reconnue et efficiente, la capacité des organismes à fournir des données en cohérence avec leurs systèmes de collecte de statistiques distincts en sont quelques exemples.

La communauté propose ainsi des résultats qui reflètent les échanges ayant eu cours durant l'exercice 2022-2023. Ils sont le fruit de réflexions basées sur le besoin de mieux connaître et suivre le phénomène de l'itinérance à Sherbrooke, et ce, en respect de la capacité du milieu à fournir des données.

Les cibles ont, quant à elles, été estimées, entre autres, à partir de données de 2021-2022. Toutefois, le contexte de cet exercice antérieur est différent de celui de 2022-2023, notamment en matière de données à colliger par les projets financés par le programme VCS. Il importe de noter que ce dernier permet de financer davantage de projets dans le cadre de l'exercice actuel et qu'ils ne sont pas identiques à ceux de l'année de référence. De plus, le phénomène de l'itinérance semble également en augmentation et en évolution suivant les années pandémiques. Les cibles estimées ne sont donc que des assises sur lesquelles débuter le suivi des résultats communautaires. Ces travaux sont ainsi appelés à être réévalués suivant les deux premières années de leur réalisation.

De plus, l'atteinte des cibles a également été influencée par des paramètres dépassant la simple notion de performance de projet ou de programme de prévention et de lutte à l'itinérance. Parmi les variables contribuant et influençant les résultats des cibles à atteindre cette année, notons :

- Les délais de diffusion des résultats du dénombrement des personnes en situation d'itinérance au Québec;
- La rareté des logements disponibles et la difficulté à identifier des logements admissibles au *Programme de Supplément au Loyer* (PSL) dans le cadre de la mesure 5.3 du Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026 (PAII);
- La suspension des travaux entourant la mise en œuvre de la *Stratégie d'accès aux soins et services de santé pour les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir* suivant le ralentissement des travaux du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Québec

ITINÉRANCE CHRONIQUE

En cohérence avec l'Entente Canada-Québec concernant Vers un chez-soi 2019-2024, le résultat visé portant sur l'itinérance chronique doit être suivi de façon systématique. Pour ce faire, les partenaires de la Table itinérance de Sherbrooke (TIS) ont retenu la définition de l'itinérance chronique de la Politique nationale de lutte à l'itinérance *Ensemble pour éviter la rue et en sortir* :

> « Les situations d'itinérance chronique sont les plus visibles et les plus préoccupantes. Les personnes dans cette situation n'ont pas occupé un logement depuis une longue période. Selon plusieurs études canadiennes et américaines, le nombre de personnes en situation d'itinérance chronique est relativement peu élevé. Toutefois, elles utiliseraient un grand nombre de services, générant de nombreuses interventions et des coûts sociaux importants. »

Ainsi, la communauté assure un suivi par le biais des indicateurs et cibles à atteindre suivants :

Agir pour réduire l'itinérance chronique				
Résultats visés	**Indicateurs**	**Sources de données**	**Cibles**	**Résultats 2022-2023**
Réduction du nombre de personnes en situation d'itinérance chronique au sein de la communauté d'ici 2024.	– Nombre de personnes logées dans un logement plus stable; – Nombre de personnes qui ont terminé avec succès le programme au 12e mois ou avant; – Nombre de personnes encore logées après 12 mois, et qui nécessitent toujours du soutien.	Rapport annuel VCS – Placement en logement.	135 personnes en situation d'itinérance chronique par année auront été logées et auront maintenu leur logement après 12 mois, et ce, avec ou sans soutien.	165 personnes en situation d'itinérance chronique ont été logées et ont maintenu leur logement après 12 mois, et ce, avec ou sans soutien.
	– Estimation du nombre de personnes en situation d'itinérance visible un soir donné.	Dénombrement des personnes en situation d'itinérance au Québec de 2018 et 2022.	L'exercice du dénombrement fait la démonstration que l'itinérance visible lors d'un soir donné n'est pas en augmentation.	664 personnes en situation d'itinérance visible le 11 octobre 2022 423 personnes en situation d'itinérance visible le 24 avril 2018.

Ces indicateurs ont été ciblés en partant du principe que les individus en situation d'itinérance qui accèdent à du logement et s'y maintiennent sont la démonstration d'un parcours réussi de sortie de rue. La communauté est d'avis que l'accès au logement est un des facteurs déterminants de lutte à l'itinérance chronique qui s'inscrit dans une stratégie plus vaste d'actions collectives intersectorielles à mettre en place pour contrer le phénomène. Ainsi, la communauté désignée de Sherbrooke avance que le nombre croissant de personnes vulnérables se logeant démontre une diminution de l'itinérance et de sa chronicisation. Le calcul de ces indicateurs est effectué à partir des données annuelles des projets individuels du programme Vers un chez-soi du secteur d'activité *Placement logement*. Ce dernier considère les personnes logées durant l'année en cours ou en maintien en logement avec ou sans soutien. Il s'avère que les personnes accompagnées dans le cadre des projets du programme VCS sont celles qui sont le plus désaffiliées et éloignées des services tel que défini par la définition de l'itinérance chronique retenue par les partenaires.

Il est à noter que le choix de ces indicateurs est réducteur car il se limite au suivi des sorties de l'itinérance alors que la communauté déploie aussi des actions de prévention pour limiter l'entrée à l'itinérance et ses points de bascule.

RÉSULTATS RÉGIONAUX SUPPLÉMENTAIRES VISÉS PAR LA COMMUNAUTÉ

Agir pour réduire l'itinérance				
Résultats visés	**Indicateurs**	**Sources de données**	**Cibles**	**Résultats 2022-2023**
Actualiser la mise en logement des personnes.	Nombre de jeunes qui bénéficieront d'un PSL par le Programme Qualification des jeunes.	Reddition annuelle du PAII 2021-2026.	152 personnes en situation d'itinérance par année auront accédé à un logement.	120 personnes en situation d'itinérance ont accédé à un logement.
	Nombre de personnes qui bénéficieront du Programme supplément au loyer avec accompagnement (PSL santé) par l'entente PAGIEPS.	Reddition annuelle selon l'entente de financement entre la DPSMD et Coop l'Autre-Toit.		
	Nombre de personnes qui bénéficieront du Programme supplément au loyer d'urgence avec accompagnement (PSL).	Reddition annuelle du PAII 2021-2026.		
	Nombre d'individus placés en logement.	Rapport annuel VCS - Placement en logement.		

Ces indicateurs permettent de quantifier le nombre d'individus en situation d'itinérance ou à risque de le devenir en une année qui auront accédé à un logement sans se limiter aux individus répondant aux critères de l'itinérance chronique. L'ensemble des données des indicateurs provient de différents programmes dont la vocation est d'agir pour réduire l'itinérance par le biais de soutien à l'accès au logement.

Agir sur le maintien en logement				
Résultats visés	**Indicateurs**	**Sources de données**	**Cibles**	**Résultats 2022-2023**
Accroître l'utilisation des services visant le maintien en logement.	Nombre d'individus qui auront bénéficié d'un service de base (VCS).	Rapport annuel VCS – Prévention et orientation.	1 347 personnes par année auront bénéficié d'un service pour se maintenir en logement.	2 150 personnes ont bénéficié d'un service pour se maintenir en logement.
	Nombre de personnes qui auront bénéficié du suivi en accompagnement PSL.	Reddition annuelle du PAII 2021-2026.		

La mise en commun des données de ces deux programmes d'accompagnement en itinérance, et ce, plus spécifiquement pour le volet du maintien en logement, permet d'avoir une vision commune des retombées des efforts collectifs en matière d'accompagnement. Les données sont colligées à partir des exercices de redditions de comptes respectifs du programme Vers un chez-soi et de la mesure 5.3 du PAII 2021-2026.

Agir sur l'adaptabilité des services de soins de santé et de services sociaux				
Résultats visés	**Indicateurs**	**Sources de données**	**Cibles**	**Résultats 2022-2023**
Adapter les services au profil clinique des personnes en situation d'itinérance.	Nombre de personnes en suivi par l'équipe proximité ACCES de la DPSMD.	Système de gestion des données I-CLSC du CIUSSS de l'Estrie – CHUS disponible sur demande.	259 personnes par année auront bénéficié d'un service actif par l'équipe de proximité ACCES.	311 personnes ont bénéficié d'un service actif par l'équipe de proximité ACCES.
	Nombre de professionnels du CIUSSS de l'Estrie – CHUS qui suivront la formation du Guide des bonnes pratiques offerte dans le cadre de la *Stratégie d'accès aux services de santé et services sociaux pour les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir.*	Système de gestion des données Rapport SAFIR du CIUSSS de l'Estrie – CHUS disponible sur demande.	92 professionnels du CIUSSS de l'Estrie – CHUS auront suivi la formation du Guide des bonnes pratiques annuellement.	Aucun professionnel du CIUSSS de l'Estrie – CHUS n'a suivi la formation du Guide des bonnes pratiques puisque son déploiement a été reporté à 2023-2024.

Les deux indicateurs distincts visent à faire la démonstration commune que les services de soins de santé et de services sociaux s'adaptent aux besoins spécifiques des personnes en situation d'itinérance dans l'objectif de mieux desservir et soutenir ces individus. Le calcul est scindé entre l'offre de service de l'équipe de proximité ACCES, équipe dédiée auprès des personnes en situation d'itinérance, celle de la DPSMD et l'ensemble des directions cliniques du CIUSSS de l'Estrie - CHUS engagées à former leurs professionnels selon le Guide des bonnes pratiques en itinérance développé par le Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté alternative (CREMIS).

Les résultats communautaires sont rendus disponibles par la mise à jour annuelle du dossier itinérance sur le site Santé Estrie à l'adresse suivante : https://www.santeestrie.qc.ca/professionnels/ressources-pour-les-professionnels.